



Mémoire, Justice et Soutien aux rescapés
Association Loi 1901

Communiqué de Presse

Profanation d'une stèle en mémoire du Génocide des Tutsi au Rwanda à Rouen : Ibuka France exprime sa vive indignation.

Paris, le 15 avril 2026

Ibuka France a appris avec une vive indignation la dégradation de la stèle de commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda, située à Rouen, survenue en pleine période de commémoration.

En s'attaquant à un lieu de mémoire et de recueillement dans un tel contexte, ce geste constitue une atteinte d'une particulière gravité à la dignité des victimes et des survivants, mais également à la mémoire collective. Il heurte les principes universels qui fondent notre humanité, en visant un symbole du souvenir d'un crime de génocide reconnu par la communauté internationale.

Les stèles et monuments commémoratifs ne sont pas de simples symboles : ils incarnent l'histoire, la mémoire et l'exigence de vérité. Les profaner, c'est tenter d'effacer ce qui doit, au contraire, être transmis et préservé. Ce qui vient de se passer à Rouen prouve que le négationnisme du génocide est bien présent en France.

Ibuka France condamne avec la plus grande fermeté cette profanation et se tient aux côtés de la mairie de Rouen dans l'appel au procureur afin que toute la lumière sur ces faits soit faite et que les responsables soient identifiés et traduits devant la justice dans les plus brefs délais. Elle demande à tous les maires de France d'exprimer leur soutien aux rescapés en érigeant sur leur territoire des stèles en hommage aux victimes du génocide des Tutsi.

La profanation d'un mémorial du génocide est un acte de complicité avec ceux qui l'ont commis. Elle appelle des mesures à la hauteur du crime.

Contact presse : contact@ibuka-france.org